

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	8
Votants	41



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 066

Signature d'un accord de programmation de résilience portant sur la sécurisation de l'eau potable et la réduction de sa consommation sur le bassin versant de la Creuse et ses affluents pour la période 2023-2024

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à 19H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Marc-à-Frongier, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 juin 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine (A 20h30, à la fin du vote du point 12, Catherine DEBAENST quitte la salle et donne pouvoir à TERNAT Didier) ; LABOURIER Dominique ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; MORELE Carine ; LHERITIER Laurent ; LANNEAU Guy ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; BIALOUX Claude et BERTIN Valérie.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à MOINE Michel ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; DURAND Serge à LABOURIER Dominique ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; MIOMANDRE Didier à RAVET Nadine ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin ; BAUCULAT Annick ; COLLIN Philippe

Laurent LHERITIER présente le rapport suivant :

Présentation de la demande

Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, l'agence de l'eau propose aux établissements publics de coopération intercommunale de mettre en place avec les communes de leur territoire un plan d'actions personnalisé de sécurisation et de réduction des consommations d'eau potable.

Le territoire concerné par ce plan d'actions personnalisé concerne le territoire de la CA Grand-Guéret et des CC Creuse Grand Sud, Creuse-Sud-Ouest, Marche et Combraille en Aquitaine, Pays Dunois et Porte de la Creuse en Marche. 98 300 habitants soit 84 % de la population du département seront touchés pour tout ou partie des actions projetées.

La Communauté de communes est donc invitée à signer l'accord de programmation de résilience.

Éléments d'appréciation

Le présent accord de programmation ou accord de résilience a pour objet de définir :

- le programme d'actions portant sur la sécurisation de l'eau potable et la réduction des consommations
- la liste des opérations visant à être réalisées
- les conditions d'attribution des aides financières de l'agence de l'eau.

Le projet d'accord et ses annexes détaillent le contenu et les conditions de l'accord et les opérations potentielles dont pourraient bénéficier le territoire de la Communauté de communes Creuse Grand Sud. Celles-ci portent notamment sur :

1. Une bonification d'aide à la réalisation de l'étude transfert de la compétence Alimentation en Eau Potable (étude en cours de lancement)
2. Une aide aux missions d'ingénierie nécessaires à la future structuration de la compétence AEP sur le territoire de l'EPCI
3. Une aide à la réalisation de travaux d'économie d'eau dans les infrastructures publiques du territoire

A noter que les opérations programmées et inscrites sont bien des opportunités mais que la signature de l'accord ne revêt pas de caractère contraignant quant à leur réalisation

Eléments financiers

Concernant les éléments financiers de l'accord et relatif au territoire de la Communauté de communes ceux-ci sont indiqués comme suit :

Opérations	Montant prévisionnel (HT)	Taux d'aide	Montant de la subvention	Dépôt demande d'aide complète
CC Creuse Grand Sud : <i>Etude de prise de compétence eau potable</i>	50 000 €	70 %	35 000 €	<i>2^e semestre 2023</i>
CC Creuse Grand Sud : <i>Mission d'appui à la mise en œuvre de la structuration de la compétence eau potable - 1</i>	105 000 €	70 %	73 500 €	<i>2^e semestre 2023</i>

<i>ETP sur 2 ans</i>				
<i>CC Creuse Grand Sud : Travaux d'économies d'eau dans les infrastructures publiques</i>	100 000 €	70 %	70 000 €	<i>2^e semestre 2023</i>

À ce stade seule l'opération d'étude est programmée pour l'année 2023. La signature de cet accord permettra de minimiser le reste à charge attendu de financement des communes et du SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse prévu dans le cadre du groupement de commande.

La réalisation des deux autres projets inscrits doit faire l'objet d'une réflexion à conduire au cours du second semestre 2023 pour une éventuelle mise en œuvre en 2024.

Le Conseil communautaire décide :

- ✓ **D'APPROUVER** l'accord de programmation de résilience proposé par l'Agence de l'Eau et la nécessaire participation de la Communauté de communes Creuse Grand Sud à cette dynamique importante
- ✓ **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'accord

CONTRE : 0

POUR : 41

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 15 juin 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

